

Nous voulons plus que deux ou trois métropoles canadiennes; nous voulons plusieurs vastes régions de développement. Je pense à vingt ans d'ici. Certains de mes collègues qui sont absents ce soir ont d'excellentes idées sur cette question.

Le transport est important, lui aussi. Toute exploitation massive de nos ressources postule des moyens de transport pour les deux raisons suivantes: Premièrement, il faut acheminer les produits vers les marchés et deuxièmement, il faut diversifier ces marchés pour combattre la vie chère. Les moyens de transport sont donc un élément essentiel.

Nous devons également songer à améliorer notre structure salariale. Cela peut sembler absurde, mais les provinces atlantiques offrent les plus bas salaires de tout le Canada. Pas d'expansion économique régionale sans un accroissement des salaires. Je regrette que le ministre des Transports ne soit pas ici pour m'entendre mais j'ai parlé de l'échelle des salaires dans son propre ministère pour le personnel qui s'occupe de déneiger les aéroports. Il y a un écart de \$1 entre le salaire du personnel dans les diverses régions des provinces atlantiques et de ceux qui font le même travail à Vancouver et à Montréal. Je prétends que nous ne pourrions accentuer l'expansion économique régionale que si le ministre donne à ces gens plus d'argent à dépenser.

A vrai dire, le ministre des Finances est fort au courant de toutes les théories monétaires et de l'effet «multiplicateur» du dollar. Les habitants de la région atlantique touchent des salaires de 30 p. 100 plus bas qu'ailleurs, même comme fonctionnaires de l'État. Voilà un exemple des choses auxquelles nous devons nous attaquer. Il y a aussi la question des centres de croissance, qu'a mentionnée le chef de l'opposition dans ses commentaires sur le bill d'il y a près d'un mois. Il y a vingt ans, les gouvernements ont été avertis qu'il feraient bien de commencer à méditer le concept du centre de croissance. Aujourd'hui, nous sommes suffisamment avancés, sans doute, pour profiter du savoir de nos économistes et des avantages des ordinateurs évoqués par le ministre des Finances, en vue de donner un essor valable à l'expansion économique régionale du secteur.

M. le vice-président: A l'ordre. Je regrette d'interrompre le député, mais son temps de parole est expiré.

M. Lundrigan: Puis-je terminer mes remarques, monsieur le président?

[M. Lundrigan.]

M. le vice-président: Le comité est-il d'accord?

Des voix: D'accord.

M. Lundrigan: Je remercie les membres du comité et je n'abuserai pas du privilège accordé. Le ministre conviendra sans doute qu'à moins d'obtenir la collaboration de tous les ministères, et un ultimatum du premier ministre, enjoignant à tous les membres du cabinet de donner la plus haute priorité à l'expansion économique régionale, nous devrons nous contenter d'une action empirique et disparate.

[Français]

M. Mongrain: Monsieur le président, si de brillants artifices d'éloquence semblables aux flots des chutes Niagara pouvaient régler une question, mon préopinant aurait, à mon sens, réglé celle de l'expansion économique régionale.

En général, je ne trouve pas trop à redire contre ce qu'il vient d'affirmer en cette enceinte, sauf qu'il me donne l'impression de prêcher à des convertis et de vouloir suggérer à l'honorable ministre de prendre des mesures qui semblent incluses dans le projet de loi que le ministre a présenté.

Alors, disons que nous sommes d'accord, et que nous avons infiniment de sympathie pour mon préopinant de Gander-Twillingate (M. Lundrigan), mais nous considérons, nous, de la province de Québec, qu'au Canada toutes les provinces sont solidaires les unes des autres.

Si les provinces Maritimes connaissent la prospérité, la province de Québec va en bénéficier et nous serons très heureux si les souhaits de nos amis se réalisent. Nous pouvons l'assurer si nos renseignements sont exacts—renseignements qui ne sont peut-être pas précisés en blanc et en noir dans ce projet de loi—que les provinces Maritimes, et plus particulièrement Terre-Neuve, seront des territoires particulièrement choisis sous l'empire de cette loi. Donc, pour une fois, nous serons heureux.

M. le vice-président: A l'ordre. L'honorable député de Madawaska-Victoria (M. Corbin) invoque le Règlement.

M. Corbin: Monsieur le président, j'ai remarqué, dans le passé, que mon collègue de Trois-Rivières invoquait le Règlement, lorsqu'on parlait de «Three Rivers» au lieu de «Trois-Rivières», et voici que je le surprends à mon tour à confondre les provinces Maritimes avec celles de l'Atlantique. Or il y a une distinction, monsieur le président. (*Applaudissements*)

Les provinces Maritimes comprennent les provinces du Nouveau-Brunswick, de l'Île du